

Propositions sur l'aménagement et l'entretien de la rue Jacques-Cartier Ouest

Infrastructures de la rue

- Besoin de réfection de la rue en profondeur dont le ponceau au coin de la rue Jacques-Cartier et de Moreau ainsi que les canalisations d'égout et d'aqueduc

Aménagement de la rue d'un point de vue esthétique et sécuritaire

- Installation de bacs à fleurs à chacune des extrémités de la rue (empêcherait l'entrée dans le sens unique)
- Harmonisation de l'entrée de la rue Jacques-Cartier Ouest avec celle de la rue Jacques-Cartier Est afin qu'elle soit aussi belle et accueillante (pavé, trottoir, lampadaire, aménagement paysager)

Circulation automobile sur la rue

Vitesse, sécurité et sens unique

- Pour les rues perpendiculaires à Jacques-Cartier Ouest, renforcement de la signalisation de sens unique actuelle en y ajoutant des panneaux indicateurs de sens unique directement sur chaque poteau d'arrêt et en marquant le pavé
- Prolongation du délai pour traverser à pied le boulevard Gréber
- Installation d'un panneau qui interdit le virage à droite la semaine aux heures de pointe au coin du boulevard Gréber et de Jacques-Cartier Ouest, pour sécuriser le passage des piétons
- Installation de dos d'âne
- Installation de panneaux supplémentaires pour indiquer la limite de vitesse à 40 km/h
- Élargissement de la piste cyclable et aménagement d'un sentier pédestre du côté de la rivière
- Installation de poteaux entre la rue et la piste cyclable, comme sur la rue des Flandres ou sur le chemin Scott à Old Chelsea
- Demande de surveillance accrue par les policiers pour les excès de vitesse durant la semaine aux heures de pointe surtout entre 15 h et 18 h
- Possibilité d'aménagement d'un trottoir à partir de la rue Blais jusqu'à la rue St-Louis, sujet à l'accord des propriétaires de ce secteur de la rue

- Interdiction de stationner l'hiver dans un des sens sur la rue Marengère, car la rue est trop étroite en raison de la neige.
- Aménagement de nouvelles sections de trottoir à l'entrée des cours des maisons. L'hiver, la partie des « entrées de cour » des trottoirs aménagée en pente vers la rue représente un danger de chute pour les piétons qui, paradoxalement pour leur sécurité, en sont souvent réduits à devoir marcher dans la rue.

Entretien paysager et ordures

- Coupe d'herbe et de broussailles par la Ville deux fois par été incluant la partie entre le garde-fou et la rive de la rivière
- Ajout de deux autres poubelles écologiques à chacune des extrémités de la rue
- Ajout de panneaux rappelant aux propriétaires d'animaux de ramasser et de jeter dans les poubelles les excréments de leurs animaux.
- Nettoyage plus hâtif de la piste cyclable
- Meilleur balayage de la piste cyclable
- Avertissement, par la Ville, des dates où elle passe le balai sur la rue pour éviter que des voitures soient stationnées et nuisent au nettoyage

Déneigement

- Déneigement par la Ville du trottoir situé sur le pont Lady Aberdeen (section du pont située à l'ouest du pont « vert ») en direction du secteur Hull
- Permission accordée aux résidents de faire comme la ville et de pousser leur neige au bord de la rivière

Bruit

- Meilleure gestion du bruit le soir lors du retour du bateau amarré au quai des artistes
- Surveillance du bruit et de la musique provenant des bateaux qui voguent sur notre section de la rivière
- Surveillance du bruit généré par les personnes qui utilisent la descente de mise à l'eau des services d'urgence à l'intersection de St-François-Xavier et de Jacques-Cartier, qui font du bruit et des feux durant l'été, surtout le soir

